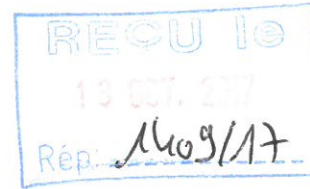




PRÉFET DU VAR



SOUS-PRÉFECTURE DE BRIGNOLES

Brignoles, le 9 octobre 2017

Bureau de l'Ingénierie Territoriale

Affaire suivie par : Joëlle FLACHET

☎ : 04 94 37 03 60 n° 3046

sp-brignoles-collectivites-locales@var.gouv.fr

Le Sous-Préfet de BRIGNOLES

à

Monsieur le Maire de PLAN-D'AUPS-SAINTE BAUME

Objet : Gestion du système d'assainissement des eaux usées.
Demande d'information sur les modalités d'application de l'arrêté du 8 septembre 2015

Réf. : Votre courrier du 25 septembre 2017.

J'ai pris connaissance naturellement avec un grand intérêt de votre courrier du 25 septembre dernier par lequel vous sollicitez des précisions quant à la mise en oeuvre concrète de l'arrêté préfectoral du 8 septembre 2015 portant mise en demeure de votre commune dans la gestion du système d'assainissement des eaux usées.

Afin de ne pas laisser sans écho votre sollicitation, je répercute vers les services spécialisés de l'administration en charge de cette thématique, les tenants de votre interpellation. Suspendu maintenant aux éléments attendus de mes correspondants, il est difficile dans l'immédiat de signer une meilleure réponse que celle portée par la présente.

André CARAVA